

sition d'Omaha, capitale du Nébraska, où l'on avait eu la curieuse idée de réunir les représentants de toutes les tribus sauvages qui vivent encore aux Etats-Unis. Parmi ces divers représentants du nord, de l'est, de l'ouest, du centre et du sud de ce grand pays, les Sioux étaient l'élément *dominant et dominateur*.

L'humilité de Mgr Marty était admirable. Faire allusion à ses travaux, à ses missions lui déplaisait: *Ceux qui me louent m'affligent*, a-t-il dit quelquefois, empruntant, à un autre grand serviteur de Dieu et des hommes, le cri d'une âme qui se tient constamment en présence de son néant.

Sur la tombe de ce confesseur de la foi, la parole éloquente de l'archevêque de Saint-Paul se fit entendre pour rendre justice et gloire à la science, aux vertus et aux travaux apostoliques de Mgr Marty, travaux excessifs qui ont abrégé une vie si utile à l'Eglise. Mais, par contre, les annales du monastère de Saint-Meinarde qu'il avait fondé, comme pour respecter jusque dans la mort l'abnégation de l'apôtre des Sioux, ne comportèrent que cette courte chronique :

*Martin Marty, évêque de Saint-Cloud.— Ses travaux honorent l'histoire de l'Eglise d'Amérique.—R. I. P.*

EM.-B. GAUVREAU,  
Curé de Beardsley.

## ORDINATION

**D**imanche, le 6 janvier, dans l'église de Sainte-Thérèse, par Mgr N.-Z. Lorrain, évêque de Pembroke, ont été ordonnés :

### Tonsurés :

*Pour le diocèse de Pembroke : MM. A.-I. Eling, J. Himpton.*

### Minoré :

*Pour le diocèse de Pembroke : M. E. Coursol.*

### Diacres :

*Pour le diocèse de Montréal : MM. D.-F. Couvrette, H. Lecourt.*

*Pour le diocèse d'Ottawa : M. E. Corbeil.*

### Prêtre :

*Pour le diocèse de Montréal : M. J.-S. Barrette.*